



ORANGE, le 18 Mai 2020

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT
& DU CADRE DE VIE

Gestion du Domaine Public

COMMUNIQUE DE PRESSE

**PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT DES VEHICULES**

AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY –

La Mairie d'Orange informe :

- Pendant toute la durée des travaux de renouvellement de branchement eau, sur trottoir, **Avenue de Lattre de Tassigny au droit du n° 956**, pour les besoins du chantier ;
- la circulation piétonne sera interdite et renvoyée sur le trottoir d'en face.
- la circulation des véhicules de toutes sortes pourra être momentanément perturbée, lors des manœuvres ou des entrées/sorties des véhicules et engins de chantier.

Les véhicules en infraction seront mis en fourrière sans préavis.

- Les présentes prescriptions prendront effet à compter du 4 Juin 2020 et seront valables jusqu'à la fin des travaux, date fixée au 17 Juin 2020 (1 jour d'intervention), sous l'entière responsabilité de la Société SUFFREN TP de BEDARRIDES.

